

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNEGROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

P.V. N° 103
Dossier N° 13

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne concernant l'autorisation de signer l'accord cadre relatif à la fourniture d'un service d'abonnement de téléphonie mobile et autres services associés,

VU l'avis de la Commission d'appel offres en date du 19 novembre 2018,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- De donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les pièces administratives se rapportant à l'accord cadre ;

N° de lot	Intitulé	Société retenue	Montant des prestations en € TTC *
1	Voix + DATA 3G, 3G+	France TELECOM ORANGE BUSINESS	137 877,60
2	Voix + DATA 4G, 4G+	France TELECOM ORANGE BUSINESS	259 424,40 €

**Estimatif sur la base du DQE (détail quantitatif estimatif)*

- De donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les avenants se rapportant à cet accord cadre à l'exception de ceux ayant une incidence financière supérieure ou égale à 5% par rapport au montant initial du marché public.

La Présidente du Conseil d'administration


Isoline GARREAU-MILLOT